

AMICALE CAPALOUEST

La mer notre plaisir



Association loi 1901, sous le n°017 300 52 58

Janvier 2025 N°80

Aquarelle Joël SELO

Membres du bureau

Thierry VILLAT
Président

Jean-Yves SELO
Vice-Président
Patrick ZOUBOVITCH

Trésorier
James OLICARD

Secrétaire

André DEWASMES
Croisières

Parice HOURDIN
Pêche

Paul MOUTON

Consultant
Contact

Tel: 06 08 41 86 78
Thierry.villat@icloud.com

Pierre FROT
Présidents d'Honneur
Rédacteur: J.Y. SELO
Site web:
WWW.capalouest.club

EDITO

Plus que quelques jours et nous aurons quitté l'année 2024.

Nous venons de vivre une année un peu compliquée sous plusieurs cotés. Tout d'abord la météo qui ne fut pas toujours clémente. Même sur la Méditerranée, si le soleil a été presque toujours présent, le vent n'a pas facilité les navigations en fin d'été.

Malheureusement il faut aussi parler de cette politique très instable actuellement qui finit par opposer les Français entre eux.

J'espère malgré tout que vous avez passé une très belle saison avec vos bateaux préférés.

Maintenant il faut penser à bien hiverner ceux-ci et surtout à réfléchir à ce que pourraient être les prochaines sorties en 2025.

Que voulons-nous faire, petite sortie à la journée, sur plusieurs jours, vers les îles qui nous entourent où remonter la Charente, la Gironde, la Garonne ou la Dordogne. Tout cela se prépare à l'avance, cela permet de rêver un peu. Et puis il y a aussi les sorties terrestres, visites de monuments, d'entreprises, il faut y réfléchir.

Une bonne santé à tous

Amicalement



PORT DE PLAISANCE
DE LA ROCHELLE

LA
ROCHELLE

Adresse: Arrière du Forum des Pertuis Avenue du Lazaret 17000 LA ROCHELLE

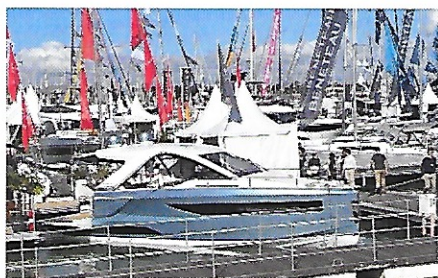
Grand Pavois millésime 2024



Comme tous les ans au début de l'automne, le grand pavois ouvre ces portes pour la 52^e fois pour le plus grand plaisir des plaisanciers rochelais.

En 1973, Michelle Dufour, Henry Amel, Roger Mallard et Fernand Hervé dit Tonton, en fondant le grand pavois étaient loin de se douter de l'ampleur que prendrait cette manifestation connue dans le monde entier. Ces quatre constructeurs de bateaux rochelais étaient vraiment des visionnaires. Rendons leur cet hommage.

En faisant le tour des pontons et des exposants à terre, une fois sous un soleil timide et une autre fois sous la pluie, ont pu en déduire que les bateaux à voile sont en baisse constante, par contre



les bateaux moteurs sont en nette augmentation allant du 5m au 15m voire plus. Par contre, nous avons pu admirer les magnifiques Yachts classique. Nous avons également pu observer que certains bateaux avaient au-dessus de l'eau des formes bizarres « vous avez dit bizarre », heureusement ce qui compte c'est ce qu'il y a sous l'eau c'est-à-dire la forme de la carène.



Cette année l'invité d'honneur était le pays basque. Cette région de France a su préserver ses traditions, sa langue, son patrimoine très particulier, ses produits locaux ainsi que son artisanat et sa culture liée à la nature.

Après avoir usés nos semelles sur les pontons, à midi, l'équipe de Capalouest s'est réuni au restaurant La Marie Galante sur le port des Minimes dans une ambiance conviviale et festive.

C'est dommage que l'on n'oblige pas tous les bateaux à voile à hisser un grand pavois dans les matures cela aurait plus de gueule. Pour l'histoire, le grand pavois doit être hissé qu'à quai ou au mouillage.

Jean-Yves Selo

Capacité du tonneau dans la marine :

En France, le « port » ou « jauge » représente donc un volume exprimé en tonneau fixé par une ordonnance de 1681 à 42 pieds cubes (volume de 4 barriques de vin de bordeaux).

Avec le pied valant 0,3248 mètre, nous arrivons à la valeur du pied cube à 0,0342647 m³ et donc pour un tonneau en unité métrique une valeur de 42 x 0,0342647 = de 1,4391 m³ arrondie à 1,44 m³.

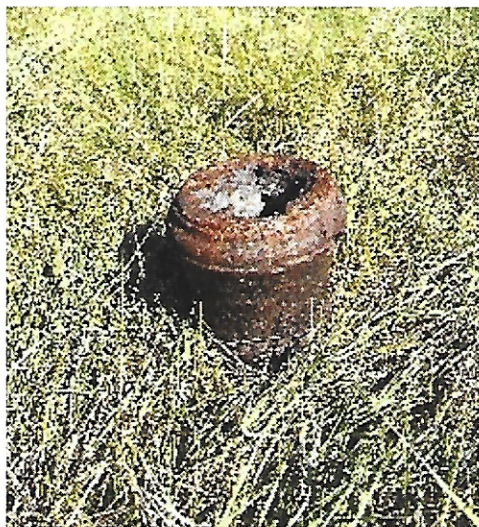
Cette unité de mesure est toujours employée de nos jours.

Jean-Yves Selo

Etrange découverte sur les berges de la Charente

Un jour de septembre, en allant à la pêche au Carrellet sur les bords de la Charente au niveau de Saint Laurent de la Prée, j'ai fait une drôle de découverte sur la berge.

En garand ma voiture, j'aperçois à une dizaine de mètres de la Charente, une forme cylindrique en acier qui dépasse d'une cinquantaine de centimètres de l'herbe. Etant curieux, je m'avance



et là, je vois un fût de canon de navire d'une trentaine de centimètres de diamètre piqué dans le sol. Aux vues de la bouche de ce canon, il doit certainement dater du XVII^e voir du XVIII^e siècle.

Après renseignement auprès d'un propriétaire d'un terrain au bord du fleuve, il m'explique qu'il y en a plusieurs le long de la Charente en direction de Rochefort et que ces canons auraient été enterrés le long du fleuve pour servir à une époque de bite d'amarrage pour les bateaux qui venaient au port de Rochefort en attendant la marée haute pour décharger leur cargaison.

Mais n'y aurait-il pas une autre raison ? Si quelqu'un connaît l'histoire de ces canots piqués dans le sol, je suis preneur.

Jean-Yves Selo

La proue et la poupe ?

Le mot « Proue » provient du latin « prora ». Le terme proue qui est la partie avant des galères date du XIII^e siècle sous le nom de « proe » Mais de nos jours, les mots proue et poupe ne sont guère employés pour indiquer l'avant ou l'arrière d'un navire. On l'utilise encore pour parler de la figure de proue à savoir la sculpture que l'on aperçoit de type humain ou animal qui ornaient l'avant des navires sous le beaupré.



La poupe désigne la partie la plus en arrière du navire. Il s'oppose à la proue qui est l'étrave du bateau. Ce mot n'est guère utilisé. En régate on utilise « Passer à poupe » c'est-à-dire passer tout près de l'arrière d'un navire. L'expression « Avoir le vent en poupe » signifie avoir le vent arrière. La poupe d'un bateau joue un rôle crucial dans la propulsion, la stabilité, l'esthétique et la fonctionnalité du navire.

Histoire de la navigation au cours des âges

Les premiers bateaux sont apparus vers 7000 avant J.C. Ils étaient construits à partir de troncs d'arbres évidés

Les bateaux Egyptiens :

Les premiers bateaux comportant des voiles ont été trouvés en Egypte environ 5000 avant J.C. Les bateaux comportaient un mât, et une grande voile carrée. Ils naviguaient essentiellement sur le Nil, à la voile ou avec les rames. Ils étaient construits avec des roseaux, du papyrus et de la corde de chanvre.

Les bateaux Chinois :

En Chine, la navigation débute environ 3000 ans avant J.C et elle évolue très rapidement, mais c'est surtout sous la dynastie Qin (206-221 avant J.C) que les jonques à tours apparaissent. Il faut savoir que 500 ans avant J.C, les chinois ont inventé la boussole et le gouvernail.

Les Celtes :

Les Celtes vers 300 ans avant J.C naviguaient sur des bateaux appelés Currachs sorte de Sinagot. Ils mesuraient environ 7m de long et ils étaient munis d'une voile carrée en peau de bête.

Les Romains :

C'est aux environs de 260 ans avant J.C qu'apparaissent les premières galères ils s'en servaient surtout pour faire la guerre aux Carthaginois. Ces galères sont propulsées avec une voile carrée et des rames. Elles s'appelaient « Quinquérème » qui se caractérise par la présence de cinq rameurs par section verticale.

Le moyen Age :

Apparurent au Moyen-Age les Vikings avec des bateaux appelés Drakkar (Dragon) et les Coques nordique pour le transport des marchandises. Ils ressemblaient aux galères romaines avec la proue et la poupe relevée et sculptée. Pour l'époque ils étaient très rapides. Les Vikings étaient d'excellents marins et de redoutables conquérants.

La Renaissance :

La Renaissance fait partie des grandes découvertes qui ont marqué l'apogée de la navigation hauturière à la voile. La Caravelle en est un exemple. Elle fut inventé par les portugais. Ce type de navire était équipé de plusieurs formes de voiles, celles en forme de triangle captent la direction du vent et les voiles carrées pour les vents arrière.

L'époque moderne, XVII° et XVIII° siècle

A cette époque, les galions ont remplacé les caravelles. Ils étaient plus rapides car leurs voilures étaient beaucoup plus importantes. Ils servaient aux échanges de marchandises avec le continent américain mais ils étaient armés de canons et ils servaient également de navire de guerre.

Au XIX° siècle :

Le Clipper fait son apparition. C'est un bateau à voiles, en générale 3 mats, rapide pour convoier le plus rapidement des denrées périssables. Sa coque est fine et sa voilure importante. Il fut remplacés assez rapidement par les bateaux à vapeur.

De nos jours :

Il y a aujourd'hui 2 catégories de bateaux, des voiliers et des bateaux à moteur. Ces navires de nos jours servent pour le loisir mais également pour les compétitions et pour les grandes courses autour du monde comme le Vendée Globe. Ils y a les monocoques en sloop

Visite des nouveaux Prestige

Le 8 novembre, nous avons eu le privilège, Thierry et moi-même, d'être invités à visiter l'usine Prestige des chantiers Jeanneau et voir leurs derniers modèles de la série Prestige à savoir, le Prestige 5.7 et le catamaran 48.

Nous avons été reçu par Jean-Philippe Pocquet de l'entreprise West-Broker sur le port des Minimes et son commercial qui nous ont fait visiter toute la fabrication de ces beaux bateaux que sont les Prestige, la fabrication des coques et des superstructures, des aménagements intérieurs, jusqu'à la mise en piscine pour les essais.



Après la visite de la fabrication des bateaux, nous avons été invités à déjeuner. Le repas était servi aux pieds des bateaux d'exposition. Après ce succulent repas, nous avons visité leurs deux derniers modèles, le 5.7 et le magnifique catamaran 48 avec un intérieur grandiose.

Après cette visite, en tant qu'ancien professionnel, j'ai été admiratif de la construction, du savoir-faire et de l'organisation de ce magnifique chantier. Un grand merci à West-Broker et à Jean-Phillipe.

Jean-Yves Selo

Pourquoi la digue du Lazaret au port des Minimes

Ce nom vient de l'Italien Lazareto. Il est issu du croisement du nom de San Lazaro patron des lépreux et Santa Maria de Nazaret nom de l'île du lagon vénitien où l'on mettait en quarantaine les contagieux revenus des croisades en terre sainte.

Beaucoup de navires venaient à La Rochelle pour faire du commerce et vendre leur cargaison ce qui pouvait amener des maladies contagieuses. Il fut donc envisagé en 1804 la construction d'un Lazaret pour accueillir les navires soupçonnés d'être porteurs de maladies contagieuses. Une quarantaine de navires pouvait être accueillis pour être mis en quarantaine d'où la digue du Lazaret

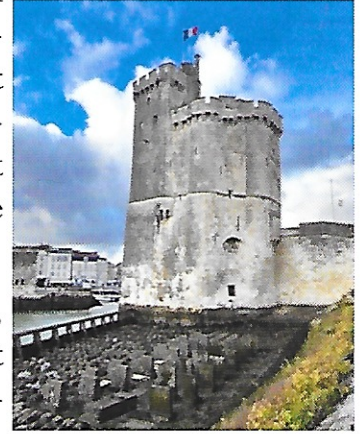


A bord des navires les malades étaient confinés dans une toute petite chambre appelée « Lazarette » à l'arrière du bateau. Ce nom est toujours employé de nos jours pour nommer un petit coffre de rangement situé à l'arrière des navires.

Jean-Yves Selo

Le plaisancier se pose des questions ?

En rentrant avec son voilier dans le vieux port de La Rochelle, entre les deux tours le plaisancier fut gêné par plusieurs grands bateaux de croisières qui promènent les touristes dans le pertuis et qui faisaient des manœuvres en sollicitant fortement les hélices en marche avant et marche arrière ce qui avait pour incidence de multiplier l'onde de battillage et les effets de bulles d'air. Ce phénomène s'accroît fortement quand plusieurs bateaux manœuvrent en même temps et au même endroit.



Le plaisancier qui est un passionné de l'histoire de La Rochelle, des vieilles pierres, et de surcroît très observateur, avait auparavant aperçu certaines fissures qui sont apparues ces dernières décennies sur la tour Saint Nicolas.



Le plaisancier a entendu dire que les fondations avaient été endommagées suite au séisme de juin 2024 ? Pourquoi ne se sont elles pas fissurées plus tôt car des séismes il y en a eu énormément au XVI^e XVII^e et XVIII^e siècle, par exemple le 26 Octobre 1568, le 9 avril 1593, le 13 novembre 1593, le 12 décembre 1598, le 10 juillet 1605, le 18 février 1700 et la liste est longue car La Rochelle est dans une zone sismique.

A la vue des manœuvres de ces bateaux de croisières au droit des deux tours, le plaisancier c'est posé la question suivante. Est-ce que ce ne serait pas plutôt ces gros bateaux qui provoqueraient dans leurs manœuvres des ondes de choc qui détérioreraient l'assise à la base de la tour Saint Nicolas. Les fissures pourraient correspondre avec l'arrivée de ces navires dans le vieux port.

Si on étudie ce qui se passe à Venise, ce serait bien le nombre de bateaux à moteur qui par leur vitesse dégraderaient les fondations ce qui fait que Venise s'enfonce lentement dans la mer.

Que serait La Rochelle sans sa tour Saint Nicolas qui a subi toutes sortes d'assauts depuis 1376 et qui a réussi à rester debout.

Le plaisancier se pose encore une question, pourquoi sur les canaux la vitesse maximale est de 8 km à l'heure ce qui fait 4,3 nœuds et au passage d'un édifice public (pont ou digue) la vitesse est de 3 km heure ce qui fait 1,6 nœuds nautiques. Il doit bien y avoir une raison ?

Le Plaisancier

Histoire de digue

A plusieurs reprises, nous avons évoqué le muret de la digue du Lazaret, au droit des sanitaires, qui continue tout doucement de pencher vers l'extérieur. Mais maintenant nous nous sommes aperçus que d'énormes fissures apparaissent sur le macadam du parking qui marque l'extension de cette digue. Cela veut dire que cette extension se désolidarise doucement de l'ancienne digue.



Est-ce ce ne serait pas le même problème que sur la tour Saint-Nicolas de l'entrée du port de La Rochelle.

Boire un petit coup c'est agréable.

C'est à partir de 1985 que la soirée des Beaujolais Nouveaux fut officiellement fixée au 3^{ème} Jeudi de Novembre.

A savoir : le Beaujolais Nouveau se Fête durant 5 jours, du 20 au 24 Novembre dans l'ensemble du département du Rhône.

Cette tradition est née il y a 73 ans en 1951 pour mettre à l'honneur ce vin.

Un arrêté publié le 8 Septembre 1951 au journal officiel dispose que les vins d'appellation d'origine ne peuvent être vendus qu'à partir du 15 Décembre. Grosse fronde des syndicats viticoles et en particulier du Beaujolais, l'administration cède et assouplit les règles pour autoriser la mise sur le marché anticipé des vins primeurs (mis en bouteille avant le printemps) et vins nouveaux (embouteillés avant la prochaine vendange). Une note datée du 13 Novembre 1951 définit ainsi « dans quelles conditions certains vins peuvent être commercialisés dès maintenant sans attendre le déblocage du 15 Décembre ». De cette note est donc né le « Beaujolais Nouveau ».



Ce vin est issu du cépage gamay noir et couvre une bonne partie de la plaine de Saône jusqu'aux Monts Lyonnais. Considéré comme « vin d'artisan ». Sa qualité réside dans l'exubérance de sa jeunesse.

Ce vin est issu du cépage gamay noir et couvre une bonne partie de la plaine de Saône jusqu'aux Monts Lyonnais. Considéré comme « vin d'artisan ». Sa qualité réside dans l'exubérance de sa jeunesse.

Revenons à nous : Notre réunion hebdomadaire chez Capalouest est actée au Vendredi soir, c'est donc cette année le Vendredi 22 Novembre qu'une trentaine des adhérents de l'Amicale Capalouest s'est réunie pour fêter ce fameux et attendu breuvage le : Beaujolais Nouveau.

On ne souhaitait pas qu'il est un arrière-gout de banane, de framboise ou autres fruits, mais seulement le gout d'un vin jeune n'ayant pas encore travaillé, sorti tout juste des presses et de la vigne.



Le Beaujolais Nouveau c'est avant tout un moment de convivialité, de retrouvailles, d'échanges, pour tout dire, un moment de Fête.

Donc, nous avons convié nos amis Capalouestiens pour ce moment, l'amicale offrant le vin et nos adhérents devant amener chacun de quoi se restaurer pour accompagner notre Beaujolais. Saucissons, quiche, charcuteries diverses, fromages, amuses gueule, et même des gâteaux étaient donc de la Fête.

En amont, Paul notre responsable de bouche nous avait préparé une grande table pour y déposer les victuailles avec par-ci par-là des bouteilles de Beaujolais et notre soirée était parée pour les hostilités.

Mot de la fin: Soirée très sympathique, agréable, toujours dans une bonne ambiance, je dirai même très Capalouestienne tout en se rappelant que , boire un petit coup c'est agréable mais avec modération. Quoique j'ai entendu dire que le Christ en buvait et qu'il n'était pas mort de ça.

Le Maroc à l'honneur

Comme tous les ans, au mois de décembre, les membres de notre Amicale Capalouest, se sont retrouvés pour lancer les festivités de Noël et de la nouvelle année, autour d'une bonne table dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Cette année, pour changer nos habitudes, notre choix s'est tourné vers un restaurant à Surgères, Le DIWAN, typiquement Marocain. La salle de restaurant est transformée en tente Berbère, dans un décor magnifique et somptueux.



Nous avons dégusté des plats typiquement Marocain comme les différents tagines, les couscous, sans oublier les délicieuses pâtisseries Marocaines accompagné bien sûr du traditionnel thé à la menthe.

Ce fut un moment très apprécié par l'ensemble des convives.

En attendant l'année prochaine, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025.

Jean-Yves Selo

Rappel sur les différents canaux de la VHF et leurs attributions

Canal	Attribution	Canal	Attribution	Canal	Attribution	Canal	Attribution
1	C.P. - R.R.I.	19	Autorités Portuaires	68	C.R.O.S.S.	86	Marine Nationale
2		20		69	M.N. (sémaphores)	87	C.R.O.S.S.
3	C.R.O.S.S. et A. P.	21		70	DETRESSE SECURITE (ASN)	88	
4		22		71	M.N. (sémaphores)		
5	Autorités Portuaires	23	C.P. - R.R.I. et A.P.	72	Navire - Navire	A.P. : Autorité Portuaire, A.S.N. : Appel sélectif numérique, C.P. : Correspondance Publique, C.R.O.S.S. : Centre Régional de Surveillance et de Sauvetage, G.M. : Gendarmerie Maritime, M.N. : Marine Nationale, R.R.I. : Réseaux Radioélectriques Indépendants,	
6	Navire - Navire	24	Correspondance Publique	73	M. N. et A.P.		
7	Marine Nationale	25		74	M.N. - GM.		
8	Navire - Navire	26		75	BANDE DE GARDE		
9	Ports de plaisance	27		76	VOIE 16		
10	Marine Nationale	28		77	Navire - Navire		
11	Autorités Portuaires	60		78	C.P. - R.R.I.		
12		61		79	C.R.O.S.S.		
13	C.R.O.S.S. et A. P.	62		80	et Autorités Portuaires		
14	M. N. et A.P.	63	C.R.O.S.S. et A. P.	81	C.P. - R.R.I.		
15	Surveillance des plages	64		82	M. N. et A.P.		
16	DETRESSE - SECURITE	65	C.P. - R.R.I.	83	Autorités Portuaires		
17	M.N. - G.M. et A.P.	66		84	C.P. - R.R.I.		
18	C.P. - R.R.I.	67	C.R.O.S.S.	85	Marine Nationale		

- voies duplex
- voies simplex
- voies de sécurité
- bande de garde